

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE

Séance du 29 mars 2017

Monsieur Guy TEISSIER, Président du Conseil de Territoire Marseille Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 111 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY - René AMODRU - Michel AZOULAI - René BACCINO - Marie-Josée BATTISTA - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Solange BIAGGI - Nicole BOUILLLOT - Nadia BOULAINSEUR - Valérie BOYER - Marie-Christine CALATAYUD - Marie-Arlette CARLOTTI - Eugène CASELLI - Michel CATANEO - Roland CAZZOLA - Sophie CELTON - Catherine CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Alain CHOPIN - Frédéric COLLART - Monique CORDIER - Vincent COULOMB - Michel DARY - Anne DAURES - Christophe DE PIETRO - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Nouriati DJAMBAE - Pierre DJIANE - Frédéric DOURNAYAN - Marie-France DROPY OURET - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Nathalie FEDI - Céline FILIPPI - Richard FINDYKIAN - Dominique FLEURY VLASTO - Josiane FOINKINOS - Arlette FRUCTUS - Josette FURACE - Karim GHENDOUF - Patrick GHIGONETTO - Bruno GILLES - Jean-Pierre GIORGI - André GLINKA-HECQUET - Georges GOMEZ - Vincent GOMEZ - José GONZALEZ - Annie GRIGORIAN - Albert GUIGUI - Louisa HAMMOUCHE - Daniel HERMANN - Garo HOVSEPIAN - Christian JAILLE - Paule JOUVE - Fabrice JULLIEN-FIORI - Dany LAMY - Albert LAPEYRE - Gisèle LELOUIS - Marc LOPEZ - Marie-Louise LOTA - Patrick MAGRO - Bernard MARANDAT - Héléne MARCHETTI - Stéphane MARI - Jeanne MARTI - Bernard MARTY - Janine MARY - Florence MASSE - Martine MATTEI - Guy MATTEONI - Patrick MENNUCCI - Xavier MERY - Danielle MILON - André MOLINO - Virginie MONNET-CORTI - Jean MONTAGNAC - Yves MORAINÉ - Roland MOUREN - Jérôme ORGEAS - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC - Patrick PAPPALARDO - Christian PELLICANI - Claude PICCIRILLO - Nathalie PIGAMO - Catherine PILA - Marc POGGIALE - Gérard POLIZZI - Marlène PREVOST - Muriel PRISCO - Julien RAVIER - Stéphane RAVIER - Martine RENAUD - Maryvonne RIBIERE - Jean ROATTA - Carine ROGER - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Sandra SALOUM-DALBIN - Isabelle SAVON - Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO - Guy TEISSIER - Dominique TIAN - Jocelyne TRANI - Cédric URIOS - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Josette VENTRE - Brigitte VIRZI-GONZALEZ.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Héléne ABERT représentée par Janine MARY - Mireille BALOCCO représentée par Jérôme ORGEAS - Loïc BARAT représenté par Jeanne MARTI - Mireille BENEDETTI représentée par Fabrice JULLIEN-FIORI - Jean-Louis BONAN représenté par Marlène PREVOST - Patrick BORE représenté par Patrick GHIGONETTO - Anne CLAUDIUS-PETIT représentée par Patrick PAPPALARDO - Sandrine D'ANGIO représentée par Gisèle LELOUIS - Monique DAUBET-GRUNDLER représentée par Vincent GOMEZ - Emilie DOURNAYAN représentée par Frédéric DOURNAYAN - Jean-Claude GAUDIN représenté par Yves MORAINÉ - Roland GIBERTI représenté par Héléne MARCHETTI - Régine GOURDIN représentée par André GLINKA-HECQUET - Marcel GRELY représenté par Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO - Andrée GROS représentée par Lionel VALERI - Nathalie LAINE représentée par Annie GRIGORIAN - Christophe MASSE représenté par Florence MASSE - Claudette MOMPRIVE représentée par Guy MATTEONI - Lisette NARDUCCI représentée par Gérard POLIZZI - Patrick PADOVANI représenté par Marie-Josée BATTISTA - Roland POVINELLI représenté par Paule JOUVE - Maxime TOMMASINI représenté par Jean ROATTA - Kheïra ZENAFI représentée par Richard FINDYKIAN.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Mireille BALLETTI - Jacques BESNAÏNOU - Roland BLUM - Frédéric BOUSQUET - Laure-Agnès CARADEC - Laurent COMAS - Jean-Claude DELAGE - Dominique DELOURS - Eric DIARD - Yann FARINA - Samia GHALI - Martine GOELZER - Michel ILLAC - Noro ISSAN-HAMADY - Bernard JACQUIER - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Laurence LUCCIONI - Antoine MAGGIO - Marcel MAUNIER - Georges MAURY - Richard MIRON - Marie MUSTACHIA - Grégory PANAGOUDIS - Didier PARAKIAN - Christyane PAUL - Elisabeth PHILIPPE - Stéphane PICHON - Véronique PRADEL - Marine PUSTORINO-DURAND - Marie-Laure ROCCA-SERRA - Roger RUZE - Eric SCOTTO - Emmanuelle SINOPOLI - Nathalie SUCCAMIELE - Jean-Louis TIXIER - Martine VASSAL - Patrick VILORIA - Didier ZANINI - Karim ZERIBI.

Signé le 29 Mars 2017

Reçu au Contrôle de légalité le 12 mai 2017

Monsieur le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

DEEN 009-487/17/CT

**■ Promotion économique des actions de la Métropole sur le site busiboost.fr-
Approbation d'une convention**

Information du Conseil de Territoire

DPEATSV 17/15254/CT

Monsieur le Président du Conseil de Territoire Marseille Provence sur proposition du Président délégué de Commission soumet au Conseil de Territoire le rapport suivant :

Le Bureau de la Métropole sera prochainement saisi du rapport présenté ci-après pour information au Conseil de Territoire.

Créée en mai 2009, à l'initiative de l'UPE13, des grandes branches professionnelles, de l'UPR Paca et de partenaires Fondateurs tels que la Fédération des Bâtiments et Travaux Publics (FBTP13), l'Union des Industries Chimiques (UIC), la Fédération Régionale des Industries Agro-alimentaires (FRIAA PACCA), l'association Provence Meeting a pour objet de favoriser la mise en relation des managers locaux et le développement de leur réseau d'affaires. A cet effet, elle développe et anime le site « busiboost.fr » pour le compte des acteurs économiques locaux : associations d'entrepreneurs, pôles d'activités, syndicats professionnels et l'ensemble des entreprises en activité sur le territoire des Bouches-du-Rhône. Depuis deux ans ce réseau s'étend aux départements du Gard et des Pyrénées Orientales.

Pour ce qui concerne les Bouches-du-Rhône, le site Busiboost.fr regroupe les 85 000 sociétés du département et leurs managers dans son annuaire. Véritable plateforme de business et de réseau, le site délivre aussi une information ciblée sur les manifestations et rencontres annuelles locales. Premier agenda économique local avec plus de 2 000 événements économiques recensés chaque année, le site assure le rayonnement des différents organismes auprès des acteurs économiques du territoire et permet aux entreprises de se rencontrer en mutualisant leurs compétences. Ouvert à l'ensemble des managers du territoire, busiboost.fr compte plus de 2 000 vitrines de sociétés en activité et connaît une bonne dynamique du réseau qui se concrétise par une activité régulière et croissante. L'année dernière 450 000 pages ont été vues par les visiteurs du site. Une dynamique qui permet à chacun des membres de Busiboost de développer son réseau professionnel et de créer une vitrine commerciale afin d'accéder aux opportunités business en cours.

De plus, le site favorise le développement des relations d'affaires des entreprises et des institutions du département des Bouches-du-Rhône, notamment au travers d'une plateforme business.

Dotée d'une vitrine institutionnelle, la Métropole Aix-Marseille-Provence a pu promouvoir depuis quatre années ses différentes opérations économiques et élargir son cœur de cible des chefs d'entreprise locaux qui représentent un tiers des membres de Busiboost. Avec plus de 3 500 pages vues, la Métropole d'Aix-Marseille-Provence est la page la plus visitée de toutes les institutions du département. Véritable outil de mise en relation avec l'ensemble des acteurs et décideurs économiques, Busiboost a contribué à valoriser l'ensemble des événements organisés par la Métropole Aix-Marseille-Provence par la mise en ligne régulière des nombreuses actualités économiques qui renforcent l'attractivité du territoire.

En 2016, la page d'accueil a été vue 1 500 fois avec 1 360 vues uniques. Les actualités diffusées ont été vues 1 138 fois avec un temps moyen passé sur la page de 2 minutes et 30 secondes contre 51 secondes

Signé le 29 Mars 2017
Reçu au Contrôle de légalité le 12 mai 2017

en moyenne pour les autres pages. Les événements auxquels la Métropole Aix-Marseille-Provence a participé et qui ont été mis en avant sur le site ont été vus 1 238 fois avec 1 102 visiteurs uniques. L'institution a été mise en avant pour sa participation aux divers événements qui font la dynamique économique de notre territoire. De la même manière, les 8 000 membres ont pu avoir connaissance des missions et du rôle prépondérant de la Métropole Aix-Marseille-Provence à travers les forums PMI France (mars 2016), MXL (mars 2016), Talents des cités Marseille (octobre 2016), le Salon des Entrepreneurs (octobre 2016), Marseille Nord ZFU/TE (novembre 2016), Vallée de l'Huveaune (novembre 2016), Centrale Marseille Entreprises (novembre 2016), les Nauticales (avril 2016) et le Salon de l'Immobilier d'entreprise SIMI (décembre 2016).

Consciente de la place importante qu'occupent les outils de communication numériques, la Métropole Aix-Marseille-Provence s'associera de nouveau au site busiboost.fr pour favoriser le développement de ses relations avec les entreprises des Bouches-du-Rhône dans le cadre d'une subvention au titre de l'année 2017 à hauteur de 12 000 euros, à l'identique de l'année 2016.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de Territoire de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de Territoire Marseille Provence,

Vu

- La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles ;
- La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République ;
- Le décret n° 2015-1085 du 28 août 2015 portant création de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;
- Le décret n° 2015-1520 du 23 novembre 2015 portant fixation des limites des territoires de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;
- Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5218-7 ;
- La délibération n° HN 01-001/16/CT du 23 mars 2016 du Conseil du Territoire portant élection de Monsieur Guy Teissier en qualité de Président du Conseil de Territoire Marseille Provence.

OUI LE RAPPORT CI-DESSUS,

Entendues les conclusions du rapporteur,

CONSIDERANT

- La nécessité d'assurer le rayonnement de la Métropole auprès des acteurs économiques pour favoriser le développement économique du territoire ;
- L'importance des retombées du site Busiboost.fr pour valoriser les actions, les compétences et les initiatives économiques d'Aix-Marseille-Provence sur l'ensemble du territoire ;

DELIBERE

Article unique :

Le Conseil de Territoire Marseille Provence prend acte du rapport relatif à l'attribution d'une subvention de 12 000 euros concernant la promotion économique des actions de la Métropole sur le site busiboost.fr et à l'approbation de la convention entre la Métropole Aix-Marseille-Provence et Provence Meeting.

Certifié Conforme,
Le Président du Conseil de Territoire
Marseille Provence
Député des Bouches-du-Rhône

Guy TEISSIER